

Meilleurs vœux pour 2022!



Vivons
Châtillon
ensemble

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

www.chatillon-sur-chalaronne.fr



CHÂTILLON
sur
Chalaronne

Ici, c'est la
DOMBES!



SOMMAIRE



Le Chevalier aboyeur apprécie les aménagements châtilonnais

facebook
Rejoignez-nous

Retrouvez les photos "nature" sur la page facebook
J'aime Châtillon s/Chalaronne, tout naturellement

LA DOMBES
communauté de communes

AIN⁰¹
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Directeur de la publication :
Patrick Mathias, Maire

Rédactrice en chef :
F. Florit (fflorit@chatillon-sur-chalaronne.org)

Rédaction, Réalisation, Mise en page :
Service Communication

Photos :
Services Communication et Mairie, Élus,
Associations Châtillonnnaises, S.Fournier,
D.Romand, Monique Goyon, Dominique Dubreuil.

Édition :
Ville de Châtillon-sur-Chalaronne - 01400
Tél. 04 74 55 04 33
Tirage : 3 000 ex - Gratuit -
Impression : **Imprimerie Multitude**,
avenue de la Poste 01400 Châtillon-sur-Chalaronne



Ville de Châtillon sur Chalaronne

Édito	3
Infos pratiques	4
Nature	6
Ma ville	7
Travaux - Urbanisme	8
Ma ville	9
Le point sur...	10
Associations	11
Pratique	12
Culture Loisirs	13
Zoom Association	14
Des Livres & vous	15
Rétro	16
Retour en images	17
Libre expression	18
Dombes Tourisme	19

” Il suffit d'un peu de bonheur pour que tout recommence. ”

Émile ZOLA



ÉDITO

Patrick MATHIAS

Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
Vice-Président de la Communauté
de Communes de la Dombes
Conseiller départemental

*Que 2022 soit pour vous
l'année de tous les espoirs !
Prenez soin de vous.*

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,

Quel plaisir d'avoir retrouvé l'enthousiasme des associations châtillonnaises lors des manifestations automnales. Partager, se retrouver font partie de l'ADN de notre commune. Pour autant, nous devons rester vigilants et surtout prudents en ce début d'année. Il nous faut appliquer les décisions préfectorales et gouvernementales même si elles ne sont pas toujours adaptées à la taille de notre collectivité. Le 11 novembre, je n'ai pu m'empêcher de penser à nos "poilus", partis la fleur au fusil persuadés que le conflit n'allait durer que quelques mois, pour ne rentrer que quatre ans plus tard. La crise sanitaire n'a pas encore deux ans, et elle pèse de plus en plus lourd sur les épaules de chacun d'entre nous. Soyons aussi courageux que nos ancêtres en luttant contre l'ennemi qu'est le Covid. Ne laissons pas le découragement, la peur, prendre le dessus. Nous avons la chance d'être à Châtillon sur Chalaronne, avec de nombreux commerces de proximité, infrastructures et services. Si chacun apporte en plus une bonne dose de bienveillance et de tolérance, la vie, sans être "comme avant", sera plus agréable.

Bien sûr, aux soucis causés par le Covid s'ajoutent ceux causés par les incivilités, comme sur tout le territoire d'ailleurs. L'équipe de police municipale a été renforcée, ainsi que la vidéoprotection. Mais le problème ne peut s'améliorer si aucun effort n'est fait à la source. Comment peut-on avoir l'idée de pique-niquer sur le monument aux morts (alors que les tables de pique-nique ne manquent pas) ? Ignorance ? Provocation ? Le respect est une valeur qui s'inculque lors de l'éducation et dès le plus jeune âge. Il serait temps de réapprendre le respect des lieux, le respect du patrimoine, le respect des gens en commençant d'ailleurs par le respect envers le travail des agents communaux. Il leur faut une bonne dose de passion pour rester motivés devant un manque de considération évident. À la bienveillance et la tolérance, il faudrait donc aussi ajouter respect et altruisme.

Souligner le positif, encourager l'optimisme, croire en un avenir dynamique, tels sont les objectifs que l'équipe municipale s'est fixé pour cette année 2022. Parce que le bien vivre et le bien être ne seraient rien sans le vivre ensemble, nous sommes persuadés que vous tous, habitants(es), associations, acteurs économiques, vous partagerez nos objectifs.

Patrick MATHIAS,
Maire de Châtillon-sur-Chalaronne,
Conseiller Départemental de l'Ain,
Vice-Président de la Communauté de Communes de la Dombes
et toute l'Équipe Municipale

vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour



La cérémonie des vœux initialement prévue le 21 janvier 2022 ne peut avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Compte tenu des consignes du gouvernement actuel, nous aurons peut-être la possibilité d'organiser la cérémonie des vœux ... après toutes les élections. Pourquoi pas le 13 juillet avant le Feu d'artifice et Bal des Pompiers ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

DÉCHÈTERIE

Adresse : lieu-dit "la Champaye" - Châtillon sur Chalaronne.

Conditions d'accès : accès gratuit sur présentation d'un macaron apposé sur le pare-brise de votre véhicule (formulaire à demander à la Communauté de Communes de la Dombes ou à l'accueil de la déchèterie).

Horaires :

- **Hiver** (du 1^{er} octobre au 31 mars) : du lundi au samedi, 9h/12h30 - 13h30/17h **Été** (du 1^{er} avril au 30 septembre) : du lundi au samedi, 9h/12h30 - 13h30/18h30
- **Été** (du 1^{er} avril au 30 septembre) : du lundi au samedi, 9h/12h30 - 13h30/18h30

Contacts : Service déchets **04 28 36 12 12**

service.dechets@ccdombes.fr

Site dédié : www.mon servicedechets.com

Ramassage des ordures ménagères :

Lundi et jeudi. Attention, certains points ne sont pas collectés le jeudi (Putet, Collet, Champremont, Mas Pertuis, La Pernette, l'Étang, Fleurieux, Roux, D7, Route de la Champaye, Route de la Grande Raye, D17, D936, Allée des Chênes, Rue des Sorbiers, Grobon, D2, Chantemerle, Les Servés, Champ de la Ville, Bramont).

Pour rappel, le ramassage n'est pas effectué les jours fériés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

AU SERVICE DES HABITANTS



France Services
Proche de vous au quotidien

La structure **France services** de la Communauté de Communes de la Dombes offre à tous les habitants du territoire une aide et un soutien personnalisés dans leurs démarches administratives. Qu'il s'agisse de questions concernant l'emploi, la santé, la retraite, les prestations sociales, le logement, etc..., des personnes formées sont présentes pour renseigner et accompagner les usagers. Les agents peuvent également apporter leur aide pour les démarches à effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) concernant les pré-demandes de carte d'identité et de passeport, les demandes de permis de conduire et de certificats d'immatriculation (ex-cartes grises). Deux postes informatiques avec connexion à internet sont également mis à la disposition de tous à titre gracieux. **Retrouvez les renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou au 04 74 55 98 23.**



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), quant à lui, est un lieu d'accueil et d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation pour répondre aux demandes des adultes âgés de 60 ans et plus et de leur entourage, concernant leur quotidien et l'accès aux droits. C'est un guichet unique de proximité, un espace de concertation et de coordination avec les acteurs gérontologiques pour un accompagnement adapté. Il informe, oriente et conseille sur les démarches administratives et les droits de l'adulte âgé : aides financières (APA, aides au logement,...), établissements accueillant les adultes âgés (accueil temporaire, accueil de jour, MARPA, EHPAD,...), associations diverses (loisirs et culture, aide et écoute des familles, aide aux malades, bénévoles,...), accompagnement à la vie quotidienne (aides à domicile, soins, livraison de repas, amélioration et adaptation de l'habitat, téléassistance,...). **Retrouvez les renseignements sur le site www.ccdombes.fr ou aux 04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55.**

Mairie

Téléphone 04 74 55 04 33

Mail : mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Le vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Le samedi : 9h-12h (uniquement État civil)

Attention, le service passeports/cartes d'identité est fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.

Actualités et infos

sur le site : www.chatillon-sur-chalaronne.fr

sur la page Facebook :

Ville de Châtillon Sur Chalaronne



Le Billet d'humeur de Tatïe Yon

Faites place!

Pour une adepte de la logique et du bon sens comme moi, notre société me surprend chaque jour. Prenez un sujet qui contrarie vite les automobilistes : où se garer ? Pour la collectivité, la réponse est simple : on se gare où le stationnement est autorisé. Pour le conducteur, c'est un peu plus complexe. Se garer sur des places autorisées, d'accord, mais à condition qu'elles soient à côté de l'endroit où je me rends. Ces mêmes conducteurs sont d'accord pour payer leur stationnement et marcher longtemps dans les grandes villes, mais quand il s'agit de Châtillon où le stationnement est gratuit, pas question de marcher. Sachant que dans ces conducteurs, certains paient pour marcher sur des tapis dans les salles de sport... J'avoue, je ne comprends pas tout. Mais revenons à nos moutons, pardon, à nos conducteurs. Pris en flagrant délit, ils ont tous le même argument "je n'en ai pas pour longtemps". Alors pour information, il existe des arrêts minute pour ceux "qui n'en ont pas pour longtemps". Mais comme ces places sont parfois occupées par ceux qui en ont pour plus longtemps, le conducteur qui veut se garer à côté de la boutique où il se rend est pris au piège. Que faire ? Se garer 600 mètres plus loin (ah mais non, je ne fais pas Koh Lanta moi), ou se garer sur une place non autorisée avec de belles lignes jaunes (mais pas longtemps, bien sûr). Et s'il n'y avait que 200 mètres à marcher ? Vous êtes partant ? Tant mieux, car il faut compter 142 m entre le Champ de Foire et les Halles, et 199 m pour parcourir toute la rue Pasteur.

En voilà une belle résolution pour 2022 : se garer sur les places (Champ de Foire, Montpensier...) et en profiter pour faire du lèche vitrine à pied !

Combien de temps conserver ses papiers ?

Vous vous demandez combien de temps vous devez garder vos relevés de compte bancaire, vos factures d'électricité ou de gaz, les justificatifs utilisés pour votre déclaration de revenus ? Quels sont les documents à conserver toute sa vie ? Un nouveau simulateur disponible sur Service-Public.fr (<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/ConserverSesPapiers>) vous indique combien de temps conserver les documents de la vie courante : assurance, banque, famille, impôts, logement, travail, véhicule, santé... (délais durant lesquels vous pouvez exercer un droit à remboursement par exemple ou délais pendant lesquels on peut vous réclamer un document). Ce simulateur est très simple à utiliser : sélectionnez un document dans la liste déroulante ou taper un mot-clé et vous obtenez la durée minimale de conservation du document concerné. Pour sélectionner un autre document, cliquez sur « Recommencer ».



Vaccination Covid-19 : un nouveau téléservice pour calculer la date de sa dose de rappel

Pour renseigner les personnes éligibles au rappel, l'Assurance Maladie met en ligne le téléservice **Mon rappel Vaccin Covid**. Il permet de connaître en quelques clics la date à laquelle il convient de recevoir sa dose de rappel. **Mon rappel Vaccin Covid** s'adresse aux personnes de 18 ans et plus dont le schéma vaccinal initial (aussi appelé primo-vaccination) est terminé. Il permet de :

- ✓ savoir à partir de quand il convient de recevoir sa dose de rappel contre le Covid-19 ;
- ✓ connaître la date de fin de validité de son passe sanitaire si l'on ne fait pas sa dose de rappel.

■ Important

Ce service de l'Assurance Maladie ne se substitue pas à l'avis d'un professionnel de santé. En cas de doute sur sa situation médicale personnelle, il convient de prendre contact avec son médecin traitant ou avec son équipe de soins.

■ Quelles informations fournir sur le téléservice ?

- ✓ sa date de naissance ;
- ✓ le cas échéant, la date du test PCR ou antigénique positif au Covid-19 après la primo-vaccination ;
- ✓ le nom du vaccin utilisé lors de la dernière injection ;
- ✓ la date de l'injection ayant clôturé le cycle de vaccination initial.

En répondant à ces 4 questions, on connaît la date de son rappel vaccinal. Le téléservice est très simple d'utilisation, l'internaute est guidé à chaque étape. Il est accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Rendez-vous sur

<https://monrappelvaccinocovid.ameli.fr>

■ Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?

Il est possible de prendre rendez-vous sur www.sante.fr

ou par téléphone avec l'un des 2 numéros verts mis à disposition (appel gratuit, ouvert 7 jours sur 7 de 6 h à 22 h) :

✓ pour les personnes âgées de 65 ans et plus appelez le **0800 730 956** ;

✓ pour les personnes âgées de 80 ans et plus souhaitant être vaccinées à domicile appelez le **0800 730 957**.

Mon Parcours Handicap

Ouverte en mai 2020, la plateforme numérique Mon Parcours Handicap est un point d'entrée unique d'information, d'orientation et de services pour les personnes en situation de handicap. Depuis le 6 décembre 2021, une nouvelle rubrique « Études supérieures et handicap » propose aux lycéens et aux étudiants en situation de handicap les clés pour les encourager à poursuivre des études, les informer sur les accompagnements possibles et les aides existantes.

En effet, à la rentrée 2020, les jeunes en situation de handicap ne représentaient que 1,82 % des étudiants.

■ www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures



Préparez votre retraite sereinement avec Mon agenda retraite !

L'Assurance retraite met à disposition de ses assurés âgés de 54 ans et 8 mois un agenda personnalisé : Mon agenda retraite. Les objectifs : les informer au mieux sur les démarches pour préparer leur retraite et ainsi éviter toute rupture de ressources lors de leur départ.

■ **Pour bénéficiaire de ce service**, vous devez remplir un formulaire en ligne en renseignant :

- ✓ votre nom et prénom ;
- ✓ votre département de résidence ;
- ✓ vos coordonnées (adresse mail et numéro de téléphone) ;
- ✓ date envisagée de départ à la retraite ;
- ✓ votre départ anticipé pour carrière longue, si vous pensez en bénéficier ;
- ✓ le type de carrière (salarié du privé, travailleur indépendant).

■ **À savoir** : La retraite n'est pas attribuée automatiquement. Vous devez en faire la demande 6 mois avant votre date de départ (ou 9 mois avant si vous souhaitez demander une retraite anticipée pour carrière longue).

■ Quelles informations vais-je recevoir ?

Un calendrier d'envoi des informations est défini selon les étapes clés de la préparation de la retraite. 5 ans avant la date de départ, vous recevrez les différentes étapes pour préparer sa retraite ; 4 ans : la carrière ; 3 ans : l'âge et le montant de la retraite ; 2 ans et demi : tout savoir avant le départ (retraite progressive, cumul emploi-retraite et retraite complémentaire) ;

2 ans : faire le point sur la retraite : âge, montant et services en ligne dédiés ; 1 an : l'espace personnel et les services en ligne ; 10 mois : préparer sa demande de retraite anticipée pour carrière longue ; 7 mois : faire sa demande de retraite en ligne ; 6 mois : un rappel (faire sa demande de retraite en ligne).

Rendez-vous sur www.lassurance retraite.fr puis écrivez agenda retraite dans le moteur de recherche (barre de navigation).

Concours fleurissement communal

Le concours de fleurissement communal a pu être organisé en 2021 pour le plus grand plaisir des participants et de la commune. Le passage du jury le 13 septembre sous un beau soleil a permis de féliciter et d'encourager les mains vertes châillonaises pour leur savoir-faire et leur originalité. La soirée du fleurissement en octobre a récompensé tous les participants. Bravo aux premiers prix :

- 🍃 Mme Leduc (Catégorie maison fleurie)
- 🍃 Mme Thouny (Catégorie Exploitation agricole)
- 🍃 Mme Dapsence (Catégorie Décor sur la voie)
- 🍃 Mme Fauvette (Catégorie Balcon)
- 🍃 L'Okavango (Catégorie Hôtel restaurant)
- 🍃 M. Santiago (Prix coup de cœur du service communication)



M. Santiago



Signature de convention

La commune de Châtillon-sur-Chalaronne par décision du conseil municipal a signé une convention de gestion du rucher pédagogique avec l'association "Châtillon Nature en Dombes". Cette convention délègue la gestion des 70 ruches de la commune et du rucher pédagogique situé sur le site l'arboretum. Le président de l'association est Mr Sylvain Dumont qui a signé avec Mr le Maire cette convention définissant les conditions de la délégation.



Un rosier pour la biodiversité



L'environnement devient le septième axe stratégique du Rotary. L'action « Rose » du Rotary consiste à proposer et vendre des milliers de rosiers Meiland (sélection des variétés dans des conditions sans pesticide et fongicide). Les bénéfices récoltés de cette action contribuent à une action d'envergure nationale : installer des ruches ou des hôtels à insectes pour ainsi favoriser la pollinisation de nos villes et campagnes et développer la biodiversité.

La commune de Châtillon sur Chalaronne a soutenu cette action en achetant des rosiers qui ont été offerts aux lauréats du Concours de Fleurissement communal. Participer à l'opération «Plante des Roses et sauve des abeilles» est une évidence pour la première ville mellifère de France, labellisée ApiCité.



L'arbre de la Ste Catherine

Plantation de l'arbre de la Ste Catherine à l'Arboretum. C'est un Quercus Marylandica (chêne du Maryland) qui rejoint le site fin novembre 2021. Les jeunes rameaux de cet arbre de taille moyenne sont vert olive, légèrement rougeâtres du côté du soleil, et gris par la suite. L'écorce mature est gris foncé à quasi noire et lisse, et légèrement cannelée. Chez les arbres plus âgés, l'écorce est cannelée par blocs. Arbre remarquable, notamment en raison de son feuillage à forme caractéristique, il est idéalement placé dans un parc comme l'Arboretum. Il pousse par nature sur les sols les plus pauvres, et restera donc plus proche de l'arbuste. Son avantage majeur : il ne craint pas la chaleur.

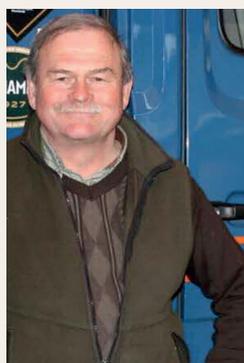
HOMMAGES

► Très connu en tant que pharmacien,



François Nadolny était autant apprécié pour son professionnalisme que pour ses talents d'écoute et de gentillesse. Talents appréciés dans tous les domaines où il œuvrait, au sein du Centre Social La

Passerelle comme dans le chœur Allegretto ou encore au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Sa disparition soudaine l'été dernier laisse un grand vide dans notre commune à laquelle il a beaucoup apporté tant professionnellement que bénévolement.



► Le Marché

châtillonnais a perdu deux figures emblématiques en fin d'année 2021. Bruno Thevenet était incontournable pour l'achat de bottes et charentaises, mais aussi pour la fabrication de corde, un savoir-faire familial. Henri Monterrat restera un souvenir d'enfance pour les dombistes qui ne manquaient jamais de venir admirer ses lapins et ses volailles.



► Le Docteur Therme aussi réputé pour son efficacité que pour son caractère entier, a soigné de très nombreux Châtillonnais(es) durant 27 ans. Spécialisé en gériatrie et en soins palliatifs, il était également très investi dans des commissions autour de la maladie d'Alzheimer. Lors de sa disparition en novembre, Guillemette Reveyron, qui fut également médecin à Châtillon, a reçu beaucoup de témoignages concernant son mari, soulignant entre autre sa disponibilité et son écoute.

Citoyenneté

Inscription sur les listes électorales

Après plusieurs scrutins marqués par l'abstention, les Français sont de nouveau appelés aux urnes le 10 avril. Mais si l'élection présidentielle est traditionnellement la plus mobilisatrice, une condition est requise pour y participer : l'inscription sur la liste électorale. Conditions, démarches, date limite... Voici ce qu'il faut savoir.

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, il faut posséder la nationalité française, être majeur (au plus tard la veille du scrutin) et jouir de ses droits civils et politiques. Vous pouvez choisir votre commune de rattachement en tant qu'habitant ou en qualité de contribuable ou en qualité de gérant ou d'associé majoritaire d'une société située sur la commune.

L'inscription est automatique pour tous les jeunes atteignant leur majorité, s'ils ont effectué les démarches de recensement à l'âge de 16 ans (sauf s'ils ont déménagé entre-temps). Idem pour les étrangers ayant acquis la nationalité française depuis 2019.

En cas de doute, un service en ligne permet de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales : www.service-public.fr (Accueil particuliers > Services en ligne et formulaires > Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote).

Élections 2022

Pour l'élection présidentielle, il convient de s'inscrire avant le vendredi 4 mars.

Pour les élections législatives, la date limite est fixée au 6 mai.

• **Présidentielle : 10 et 24 avril**

• **Législatives : 12 et 19 juin**

Vous avez déménagé ? Inscrivez-vous .

Même si vous restez dans la même commune, vous devez vous inscrire avec votre nouvelle adresse.

Il y a trois façons de s'inscrire sur les listes électorales :

> en ligne, à l'adresse : service-public.fr.

> en mairie avec justificatifs d'identité et de domicile ainsi qu'un formulaire téléchargeable sur le site de l'administration ou à remplir sur place.

> par courrier, en envoyant à la mairie les justificatifs d'identité, de domicile, ainsi que le formulaire Cerfa.

En cas d'absence : la procuration.

Un électeur absent le jour de l'élection peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. L'électeur qui donne procuration désigne librement l'électeur qui votera à sa place. Cependant, l'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune, mais ils n'ont pas l'obligation d'être inscrits dans le même bureau.

Vous pouvez établir une procuration en vous présentant dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au tribunal d'instance, muni d'un justificatif d'identité, de remplir un formulaire CERFA. Vous pouvez aussi le faire en ligne en suivant 3 étapes :

> Effectuez votre demande de procuration en ligne

> Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité

> Vous êtes informés dès que votre mairie a validé votre procuration.

Plus d'informations disponibles sur le site www.maprocuration.gouv.fr



✓ **Avancée du chantier de fibre optique.** Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) basé à Bourg-en-Bresse, en partenariat avec les communes de l'Ain, déploie le réseau public Fibre Optique Li@in (Liaison Internet de l'Ain). L'objectif de cette infrastructure est de permettre l'accès au Très Haut Débit, de l'ensemble des particuliers, des entreprises et des collectivités de l'Ain. L'entreprise en charge du déploiement poursuit les travaux d'installation de fourreaux pour le déploiement souterrain de la fibre dans la commune. La prochaine étape consistera à dérouler un câble dans les fourreaux entre chaque chambre, permettant de contrôler leur état et leur réservation avant l'accès à la fibre prévue avant fin 2022.



✓ **Dématérialisation des demandes d'urbanisme** Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3 500 habitants devront aussi dématérialiser toute la procédure (réception, instruction, autorisation). Une plateforme gratuite de partage et d'échanges pour le traitement dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme sera mise en place prochainement sur le nouveau site de la ville. À noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé.

En images



✓ **Nouvelles toilettes publiques.** Les toilettes publiques situées sous la mairie ont fait leur temps. D'un entretien difficile, régulièrement en panne et fermées les soirs et week-end, ces toilettes ne correspondaient plus aux attentes des passants. La commune a donc décidé d'installer des toilettes publiques automatiques plus modernes et accessibles PMR. L'espace attenant a été aménagé par les services de la ville pour planter des végétaux. Le muret comporte également des bancs.



✓ **Changement de garde-corps** sur le pont Clément Desormes. Travaux réalisés par le département



✓ **Pose de la première pierre de la résidence Groupe Pierrevall & Alliade Habitat.** Ce programme de 45 logements locatifs sociaux, dont 15 adaptés à une population sénior, poursuit la volonté d'être sur la voie du dynamisme. Une construction qui ne peut être d'ailleurs que sur la bonne voie, puisque réalisée sur le site de l'ancienne gare Châtillon-Marlieux, route de Villard.



Villes & Métiers d'Art



▶ Châtillon, ville de métiers d'art

Le Label Villes et Métiers d'Art a sorti la deuxième édition de son livre d'art. Chaque ville qui participa à cette réalisation peut présenter quatre artisans d'art. La Ville de Châtillon sur Chalaronne a donc choisi de participer pour la deuxième fois afin de mettre en lumière le savoir-faire de nos artisans d'art.

▶ Un label pour le Centre Social La Passerelle

La structure locale d'information jeunesse a reçu le label Information Jeunesse, grâce au dossier réalisé par Julien, Anthony et Corine. Ce label est une marque de qualité accordée par l'État à une structure d'information des jeunes. Il reconnaît à la structure qui le reçoit la capacité à dispenser une information généraliste, fiable et de qualité touchant tous les domaines de la vie quotidienne.



Label Information Jeunesse

REPUBLICQUE FRANÇAISE



▶ Journée "Tous unis dans les valeurs de l'Olympisme"

Les jeux olympiques ne sont pas que des compétitions sportives. Ce sont surtout des valeurs à partager comme l'a démontré la journée du 19 octobre dernier au collège Eugène Dubois et au lycée Charpak. Au programme, débat sur les valeurs de l'Olympisme avec le marathonnien Christian Cordier, rencontre avec le médaillé paralympique Aladji Ba et Formation Joëlette avec Dan de l'association Un Quart de Plus (La Joëlette est un fauteuil tout terrain, combinaison d'une brouette et d'une chaise à porteur qui permet à toute personne handicapée physique, de partager des moments sportifs avec l'aide d'accompagnateurs). Il n'y a pas d'obstacle dans le sport qui ne puisse être dépassé lorsque l'on est ensemble et unis. Un accueil a été organisé la veille en mairie en présence du Comité Olympique de l'Ain..



▶ Nouveau DGS

Suite au départ en retraite de Patricia Robillard, le poste de Directeur Général des services de la Mairie de Châtillon sur Chalaronne est désormais occupé par Vivian Cavalière, un jurassien passionné d'histoire.



REPAS DES AÎNÉS

L'édition 2022 devrait avoir lieu le 13 février 2022 si les conditions sanitaires le permettent. Dans le cas contraire, il sera repoussé comme ce fut la cas l'année dernière.



Les Savons de Céline (boutique et laboratoire)
Des savons mais aussi des produits pour le linge ou la maison ainsi que les paillettes de savon d'Alep pour faire votre propre lessive, des baumes sans huile essentielle pour lèvres, mains, corps...

04 74 47 03 13

39 Rue Etienne Bouillet

les savons de Céline France

Le Bichonneur
DETAILING

Chatillon-sur-Chalaronne

Préparation & rénovation esthétique de véhicule
Nettoyage intérieur/extérieur haute précision
Polissage
Lustrage
Pose de traitement céramique
Restauration des cuirs



Le Bichonneur

Rénovation de véhicules

06 77 98 19 01

Étang Tenay - Rue Denis Papin

le Bichonneur



1564 Men's Street

Boutique vêtements homme

63 rue Alphonse Baudin



Domaine du Hibou

Salle de réception pour mariage, festivités et séminaires.

Cette ferme bressane entièrement rénovée en 2021 comprend deux salles, l'une de 160 m² et l'autre de 100 m², pour des festivités jusqu'à 130 personnes ainsi qu'une salle de séminaire de 37 m², 6 suites et 23 couchages.

04 37 62 53 62

30 route de Sullignat

Le Domaine du Hibou



Grain de Luce

Épicerie Vrac et Bio, dans laquelle vous trouverez des fruits et légumes bio et locaux, des produits secs alimentaires (salés et sucrés), des produits d'entretien, d'hygiène corporelle et tout ce dont vous aurez besoin pour bien commencer votre vie Zéro déchet

175 Rue Pasteur Grain De Luce Tél. 04 74 55 49 26



Cafés Dagobert

Torréfaction artisanale certifiée 100 % bio et équitable, l'entreprise s'est installée l'année dernière à Châtillon. À noter, pour la quatrième année consécutive, l'un de leurs cafés a été élu Meilleur Produit Bio de l'année 2022.

04 74 08 41 24

86 Rue Christian Barnard

cafés Dagobert

<http://www.cafesdagobert.com/>



Déménagement

Affineo Assur Société d'Assurance et Mutuelle

04 74 55 62 68

04 Avenue Raymond Sarbach

<http://affineoassur.fr/>



Changement

Estelle Ravoux a repris le salon de Sandra Mayer "Espace Coiffure"

04 74 55 03 88

45 rue Victor Hugo

espace coiffure Estelle



Pulsat Literie

Ribaut Ménager propose en plus de toute sa gamme un espace literie.

10 Rue Gambetta

04 74 55 36 26

ribaut menager



▶ Vaillante Châtillonnaise Handball

Les équipes séniors Masculine et Féminine ont réalisé de belles performances. À noter l'arrivée jusqu'au 3^{ème} tour de la Coupe de France pour l'équipe masculine.



▶ XV de la Dombes

Première place remportée pour les équipes du Club en 1, en B, en U19 et en U16.



▶ Coupon Activité associative

L'Office Municipal des Sports (OMS) a mis en place pour la rentrée une aide pour favoriser l'accès aux activités sportives dans les associations châtilloises, pour les enfants de moins de 18 ans (et étudiants jusqu'à 21 ans). 203 enfants ont ainsi bénéficié de bons de 20€ sur l'inscription pour leur activité. Devant le succès de l'opération, l'OMS a décidé de la reconduire à la prochaine rentrée.



▶ Gaule Châtillonnaise

Alevinage efficace

Lorsque vous proposez une activité liée à la pêche, il est fondamental d'offrir de la diversité. La gaule Châtillonnaise a participé à la pêche de l'étang du Brêt (étang privé) et acheté le poisson afin de repeupler les étangs du Pré Gaudet (plan d'eau) avec des carpes, des tanches, des perches communes, des brochets, des petits et gros gardons. L'objectif de l'association est de privilégier les "circuits courts", à savoir pêche le matin et alevinage dans la foulée. Pour rappel, les pêcheurs peuvent se procurer les cartes de pêches à la Maison de la Presse et à Gamm Vert, ou directement en ligne sur www.carte-depeche.fr (en choisissant AAPPMA Châtillon/Chalaronne - La Gaule Châtillonnaise).

▶ Initiative Commune

Une journée pour découvrir le pisé en Dombes

Initiative Commune est une initiative citoyenne Dombiste, qui œuvre pour la qualité de vie et notre environnement. Elle travaille actuellement sur le pisé en Dombes, matériau naturel à promouvoir, de la formation à mettre en place dans les écoles, elle propose des actions destinées à tout public et aux élus, d'établir un inventaire de ce qui existe. Dans ce cadre, et dans un but de sensibilisation, d'information du public, Initiative Commune organise une journée PISE le samedi 19 mars 2022 avec notamment des visites de sites et aussi des travaux autour du pisé, des explications et des

échanges avec des professionnels.

Au programme dès 8h30, rendez-vous à l'espace Bel Air, pour une visite en car de sites dans la région (trois fermes à Sulignat, Romans, La Chapelle-du-Châtelard ou Relevant), repas à Neuville-les-Dames, visite d'un chantier de construction neuve en pisé dans la zone artisanale de Châtillon.

À partir de 15h30 à l'Espace Bel-Air, moment de rencontres et d'échanges avec des professionnels sur la construction en terre avec démonstrations d'enduits, l'entretien du pisé et sa mise en valeur, présentation de la valise péda-



gogique du Pays d'art et d'histoire Trévoux Saône Vallée destinée à la sensibilisation des scolaires sur le pisé, présentation du site internet de l'association financé par l'état, exposition et bibliographie autour du pisé...

Inscription nécessaire. Pour tous renseignements : Tel : 06.12.13.48.87 Mail : initiative.commune@hotmail.fr

▶ Nouveau Site Internet

Le site de la Ville de Châtillon sur Chalaronne datant de 2014, il était temps de le rafraîchir. Cette mission a été confiée à une entreprise très locale puisque châtilonnaise, Emergence Graphique. L'objectif est de simplifier la recherche, afin que le site soit pratique pour tous. À découvrir très vite, toujours à la même adresse www.chatillon-sur-chalaronne.fr

▶ Bons conseils

Échanges sur les violences conjugales : avant tout, il faut savoir vers qui se tourner, que l'on soit témoin ou concerné, car être épaulé, c'est déjà un début de solution. Un collectif a été créé pour travailler sur la prévention des violences intrafamiliales. Il est composé de la Brigade de gendarmerie, de l'Aide aux victimes et médiation dans l'Ain (Avema), de la Maison départementale de la solidarité Val de Saône/Côtière CD01, de l'ADMR, du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff), de la CAF, de Couples & Familles de l'Ain, de la Communauté de communes de la Dombes et du centre social La Passerelle.

Ces échanges ont permis à la brigade de gendarmerie de Châtillon de se doter depuis le mois de septembre d'une intervenante sociale. Son rôle est d'intervenir en complément de l'action des forces de l'ordre.

Une première soirée rencontre organisée en novembre a réuni un public nombreux, ce qui confirme le besoin pour les habitants d'être informés sur ces sujets importants.



Besoin de parler, être écouté, s'informer ? Vous pouvez contacter en semaine :

✓ Avema (aide aux victimes et médiation dans l'Ain) 04 74 32 27 12.

✓ Groupement de Gendarmerie de l'Ain 04 74 45 97 00

En cas d'urgence la nuit et le week-end :

✓ Police et gendarmerie : 17

✓ Hébergement d'urgence : 115.

Le numéro 3919, plateforme téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles est désormais accessible 24h/24, 7j/7, pour les victimes comme pour les témoins.

▶ Déchets plastiques : direction le tri !

Depuis le 1^{er} décembre dernier, vous pouvez désormais mettre l'ensemble des emballages plastiques dans la colonne de tri jaune. Ainsi, il est désormais possible de trier tous les emballages ménagers en plastique, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, mais aussi les films, sacs, pots et barquettes, ainsi que tous les petits emballages en métal (capsules de thé et café, opercules et muselets de bouteilles, ...).

Un geste qui devient plus simple, afin d'augmenter les performances de tri et de réduire considérablement le volume de votre poubelle. Attention toutefois, seuls les emballages se trient. Les objets en plastique (jouet, vaisselle, stylo...), vont à la déchèterie.



▶ Rénovez votre logement en confiance avec Dombes Renov+

La rénovation énergétique est l'une des priorités nationales. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre la précarité énergétique. Pourtant, pas facile de s'y retrouver avec les différentes offres proposées et les aides financières. Dombes Renov+, mis en place par la Communauté de Communes de la Dombes pour l'ensemble de ses habitants, garantit une information fiable, objective et indépendante sur les opérations de rénovation de l'habitat et les dispositifs d'aides financières. Les bénéficiaires sont multiples. En réalisant des travaux d'amélioration énergétique de votre logement, vous :

- améliorez votre confort, été comme hiver
- réduisez vos factures énergétiques
- entretenez et valorisez votre patrimoine immobilier
- contribuez à la dynamique de transition énergétique
- soutenez les entreprises locales du bâtiment, et donc l'activité économique locale, les emplois locaux.

Vous voulez rénover votre logement : par quoi commencer ?

Le bon réflexe : contactez votre Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat, Dombes Renov+, la porte d'entrée de l'information et du conseil pour la rénovation énergétique du logement. C'est un service de proximité offert à tous les habitants, qui s'adapte à votre situation et à votre projet de rénovation énergétique.

Lors d'un premier rendez-vous gratuit avec un conseiller de votre secteur, vous obtiendrez des informations et des conseils pour clarifier les grandes lignes et les priorités du projet de rénovation : isolation, chauffage, etc. et pour identifier les aides financières mobilisables. En parallèle, il vous orientera vers les bons interlocuteurs pour engager vos travaux avec sérénité.

Si vous souhaitez avoir ensuite accès à un accompagnement personnalisé, du début à la fin des travaux, une contrepartie financière de 150 € vous sera demandée.

Envie de plus d'informations ?

Dombes Renov+ - 04 74 98 33 76 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Plus d'infos sur www.ccdombes.fr/vivre/dombesrenov



Plusieurs concerts et manifestations sont prévus pour redémarrer cette année 2022 version culture. Bien sûr, il faudra s'adapter aux mesures mises en place suivant les conditions sanitaires.

▶ Mardi 25 janvier, Salle de l'Étoile 20h30

Pépé Haro y Compania (Flamenco jazz avec danse)

Pépé Haro est un des guitaristes le plus talentueux du moment , avec un jeu incroyable instrumental

▶ Mardi 8 février , Salle de l'Étoile 20h30

Marie Claire Boyadjan Quintette Jazz

Marie Claire Boyadjan est une chanteuse de Jazz reconnue qui va interpréter des grands thèmes de jazz (swing)

▶ Samedi 5 mars, Salle Gérard Maré

Blessées à Mort avec la compagnie les Éphémères

Joué par la Cie "Les Ephémères" avec des textes de Serena Dandini et une mise en scène Sylvie Delom. On avait le monstre chez nous et on ne le savait pas...Depuis un ailleurs indéterminé et dans un temps suspendu, les femmes décédées par "féminicide" racontent leurs destinées. L'universalité des histoires pousse le spectateur témoin de ces drames à réfléchir sur la condition de la femme encore au XXIe siècle: au delà des traditions cruelles, des mentalités coutumières, nos sociétés modernes sont marquées par de nombreux stéréotypes. Une création qui unit quinze comédiennes et une musicienne issues de douze compagnies de théâtre amateur de l'Ain.

▶ Mardi 15 mars, Salle de l'Étoile 20h30

Kontrefaçon

Kontrefaçon est un groupe de rock qui va nous proposer des reprises des plus grands groupes de rock de légende et actuels

▶ Dimanche 12 juin, Halles 17h **Gratuit**

Big Band Couleur Jazz

22 musiciens - Chant Marie Claire Boyadjan et Lynda Hamoum

Concert hommage au trompettiste André Cornelli

Cette grande formation de jazz avec sections de saxophones, trombones, trompettes et section rythmique avec un vibraphoniste interpréteront de grands thèmes spécialement écrits pour Big Band allant du Swing avec Sing Sing Sing , I've Got You Under My Skin , All Of Me..... et des thèmes binaires comme Superstition , the Chicken, In The Stone ... Un concert qui donnera envie de bouger dans une super ambiance !

▶ Samedi 18 juin, Centre-ville, Halles, Centre Culturel **Gratuit**

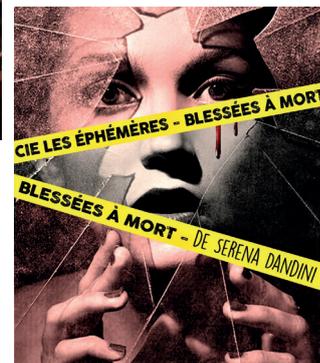
Fête de la Musique

Différentes formations en tous genres en déambulations ou statiques vous seront proposées à partir de 18h.

- ✓ D'autres manifestations viendront compléter cette programmation qui peut encore évoluer en proposant entre autre un spectacle de danse prévu mais encore en négociation .
- ✓ L'OMC poursuit également sa collaboration avec le cinéma l'Étoile dans la programmation d'Opéra sur Toile, en offrant une collation à l'entracte et la gratuité pour les mineurs.
- ✓ Comme l'année dernière, l'OMC va proposer à tous les bars et restaurants de la ville de Châtillon-sur-Chalaronne une aide

financière pour ceux qui voudrait animer leur établissement le jour même de la fête de la musique le mardi 21 juin en faisant venir des groupes ou de DJ.

- ✓ Le prix des places pour les manifestations sont à 10 euros pour les adultes et gratuit pour les mineurs (gratuit pour tous pour le concert du Big Band Couleur Jazz et la fête de la musique).



Cinéma l'Étoile

Une page se tourne au cinéma l'Étoile, un grand merci à Erwan Coquelin très investi dans l'animation de cette salle. Que ce soit pendant les soirées débats organisées à l'Étoile, les ateliers de Martine, les CinéCollection avec le Réseau GRAC, Erwan était toujours prêt à accueillir une programmation plus pointue qui soulevait des sujets de société qui lui tenaient à cœur. Bonne route à ce passionné et bienvenue à Valentin Moreau pour la suite de l'aventure.





1946 : 1^{er} cyclo cross



1952 AG du Comité du Lyonnais à Châtillon



1982 École de Cyclisme

L'histoire du Cercle Cycliste Châtillonnais

Une page se tourne au Cercle Cycliste Châtillonnais, après 75 ans liés à la Fédération Française de cyclisme, le Club ne sera pas réaffilié en 2021, mais continuera à exister en étant affilié auprès de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

► **L'histoire commence en 1946** avec la création du Club Cycliste Châtillonnais (ex Union Vélocipédique de la Dombes avant guerre), ensuite le club changera deux fois de dénomination. En 1997, il prendra le nom de Club Cycliste Lamberet Châtillon Ain, pour devenir finalement le Cercle Cycliste Châtillonnais en 2011. Les changements d'appellation ne sont pas anodins, ils correspondent à des évolutions, en 1997 le club passe en Division Nationale et le nom du sponsor principal est intégré dans le nom du club, en 2011 réunion des deux clubs de cyclisme de Châtillon (le CCLCA et l'ACC) en une seule entité baptisée Cercle Cycliste Châtillonnais.

Durant toutes ces années le club a été soutenu par la ville et les commerçants et artisans de Châtillon et par des sponsors :

- jusqu'en 1973 les vêtements Geoffroy,
- de 1974 à 2007 les Ets Lamberet,
- de 1998 à 2000 le Conseil Général de l'Ain,
- de 2008 à 2019 Champion devenu Carrefour Market,
- de 2011 à 2013 Béton Châtillonnais, ATJ Protection, Fred2roues,
- de 2011 à 2019 Matériel-velo.com, Groupama, Kryss, Proman, Jean Four.

Le Club remercie tous ces mécènes qui se sont engagés pendant de nombreuses années, en permettant d'offrir aux licenciés compétiteurs, jeunes et moins jeunes les moyens de s'exprimer au plus haut

niveau. Ces ressources ont aussi permis d'organiser des épreuves locales, régionales, nationales et internationales.

En 75 ans d'existence les «Châtillonnais» ont porté haut les couleurs du club et de la ville de Châtillon sur Chalaronne, avec de nombreuses victoires à tous les niveaux.

l'école de vélo qui avait été délaissée pendant cette décennie au haut niveau. Petit à petit, le club repart de quasiment zéro à former des jeunes, certains sont maintenant dans des « grands » clubs comme l'a été Châtillon, voire même chez les professionnels.

Ces dernières années, les bénévoles faisant défection, il était difficile de continuer à faire vivre le club tout en organisant des épreuves et encadrant les jeunes et les moins jeunes.



ÉVOLUTION DU CLUB

En 1981 le club crée une école de cyclisme avec d'anciens coureurs du club devenus éducateurs pour former les plus jeunes. Les coureurs issus de l'école, performant et ambitionnent de disputer des épreuves au plus haut niveau.

En 1990 avec l'appui financier du sponsor principal (les Ets Lamberet), une équipe de niveau nationale est créée. Cette aventure au plus haut niveau durera 10 ans pendant lesquels le club sera présent sur toutes les épreuves de France et de Navarre collectionnant les titres et les victoires. Avec l'arrêt de cette équipe dont le coût devenait insupportable pour un seul sponsor, le club s'est recentré sur

À ce jour, le Cercle cycliste continue d'exister affilié à la FSGT du Rhône pour le cyclotourisme mais aussi la compétition. De nombreux projets sont en cours d'élaboration pour l'année 2022 (sortie Audax, week-end familial, une semaine en Bretagne et plusieurs sorties exceptionnelles). Le club précise aussi la possibilité sur une sortie, d'accueillir tout nouveau cyclo pour découverte

de l'esprit club, tant au niveau sportif qu'au niveau humain.

Merci à Didier Brossard, ancien président et instigateur de l'école de cyclisme, pour toutes ces informations et photos.

Cercle cycliste châtillonnais

Président Daniel THENON

Contacts :

c.c.chatillonnais@free.fr
06.20.53.50.86

Rappel des tarifs et horaires

Tarifs carte individuelle				<ul style="list-style-type: none"> • Vacanciers du Camping du Vieux Moulin, • Carte de groupe pour Établissements scolaires, EPCI, Associations...
	Adultes	- de 18 ans	Étudiants, Chômeurs, Bénéficiaires RSA...	
Châtillon sur Chalaronne	11 €	Gratuit	Gratuit	Renseignements à la Médiathèque
CC Dombes	16 €	Gratuit	Gratuit	
Extérieur CC Dombes	20 €	5 €	5 €	

Horaires	Espace adultes	Espace jeunesse	
		Périodes scolaires	Vacances
Mardi	14h - 18h	16h30 - 18h	Mêmes horaires que l'espace adulte
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h	
	14h - 19h	14h - 19h	
Jedi	Fermé au public		
Vendredi	14h - 18h	16h30 - 18h	
Samedi	9h - 12h	9h - 12h	

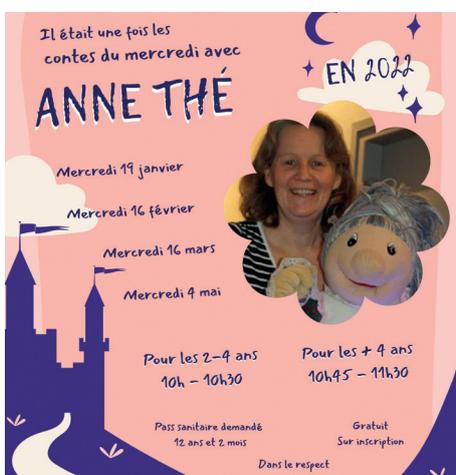


RESSOURCES NUMÉRIQUES, nouveau service du département de l'Ain pour les bibliothèques de son réseau. Nouveau ! Des ressources pour apprendre ou se distraire, accessibles gratuitement à tout usager inscrit à la médiathèque François Edouard :

- Cinéma : des milliers de films à voir ou à revoir sur votre ordinateur, tablette, smartphone, TV connectée
- Formations informatiques et bureautiques Comment naviguer sur internet avec Mozilla Firefox, faire un tableau avec Excel, un publipostage avec Word...

Présentation de la nouvelle saison culturelle du théâtre de Bourg-en-Bresse par Cécile Carrié, chargée des relations publiques. Vendredi 14 janvier, 18h, à la médiathèque.

Ce temps de rencontre est un voyage culturel en soi, car on est immergé dans des vidéos de spectacles très différents, et un moment privilégié car elle s'adapte aux personnes, pour présenter davantage certains spectacles, conseiller les plus pertinents selon l'âge, les goûts et les envies...



Histoires du mercredi avec Anne-Thé Garde, de 10h à 10h30 pour les 2-4 ans et de 10h45 à 11h30 pour les 4-8 ans le 19 janvier, à la médiathèque.



Les Nuits de la Lecture, manifestation nationale reviennent pour une 6ème édition avec comme thème, "Amour toujours ! Aimons encore!", du 20 au 23 janvier.

Temps fort à la médiathèque le samedi 22, de 17h à 20h. Des collégiens d'Eugène Dubois présenteront leurs Boîtes à contes, puis le public sera invité à créer des cartes postales, lors d'un atelier scrap avec Régine, et à écouter des lectures pour tous les âges sur le thème retenu.

Gourmandises littéraires dévoilées en vidéo par les bibliothécaires, les 20-21 et 23 janvier, dès 18h, sur le site in-

ternet et la page Facebook de la médiathèque, pour donner envie d'aimer lire encore et encore ...

Février : Ateliers manuels et lancement de la Grainothèque.



Mars Printemps des Poètes Salon du livre et rencontre débat autour des réseaux sociaux

- Ateliers d'écriture les 2 et 9 mars, médiathèque
- Lire entre les cordes, spectacle sur les thématiques Printemps des Poètes (Courage - Désir - Éphémère) Vendredi 11 mars, 19h, Salle Maré
- Rencontre-débat autour des réseaux sociaux par Antonin Atger, auteur lyonnais pour ado, vendredi 25 mars, 18h, médiathèque
- Salon du livre jeunesse Les p'tites pages châtilloises 27 mars, Lectures offertes

« 7 avril 1946, une grande et émouvante journée du souvenir » 15 mars au 13 avril.

Exposition de la maison d'Izieu sur le devoir de mémoire, et la transmission de l'histoire qui a marqué notre Département

Avril Mai : Les animaux et les hommes. Demi-journée de présentation de métiers et passion autour des animaux, samedi 2 avril, salle Montpensier, matin Rencontre avec des passionnés, ateliers d'illustration, exposition, films, lectures....



Entretien de l'Arboretum par Valhorizon



Cérémonie de la Sainte Barbe



Marché des Saveurs de l'Ain



Un week-end pluvieux et froid pour le Marché de Noël de Sport 2000 & Mondovélo et le Stand Téléthon !



Collecte de jouets avec le Rotary



Soirée du Beaujolais



Les huîtres de la classe 87



Salon du Modélisme



Assemblée générale de la Pie qui Gratte



Repas de Noël de l'Age d'Or



Concert Mustang 65 avec l'OMC



DiVIN Salon

Joli succès pour la 14^{ème} édition du Marché des Potiers organisé par le collectif ARTIS.



Veille du Marché : Roulé-Boulé enflammé, une cuisson spectaculaire de boules de terre, avec ambiance musicale assurée par la Fanfare Jazz de l'École municipale de musique.



Le thème des abeilles choisi pour le concours a bien inspiré les potiers



Le groupe Châtillon, Terre d'Innovations

Après plus d'un an de fonctionnement du nouveau conseil municipal et nos multiples propositions de travail collaboratif, nous avons eu confirmation du caractère autocratique du fonctionnement de Mr Le Maire, plus gestionnaire que visionnaire, et adepte localement d'une verticalité du pouvoir qu'il dénonce par ailleurs au niveau national.

Aussi, nous groupe minoritaire, mais pas sans idées, ni envies d'agir, devons réagir.

Pour cela, nous allons en 2022, nous constituer en association dans le but :

- De mieux vous informer sur le niveau de fonctionnement du conseil municipal notamment la tenue et la teneur des commissions ainsi que sur le niveau d'engagement des conseillers municipaux au sein des commissions de la communauté de communes.

- De créer des espaces de réflexion sur des projets tels que la mise en place d'une mutuelle communale, l'aide au permis de conduire, le déploiement d'équipements favorisant la transition énergétique, la circulation routière et toutes autres suggestions que les participants pourront faire émerger dans un cadre démocratique.

- Evaluer avec vous les possibilités concrètes de mise en œuvre de ces actions.

- S'engager à les porter au sein des réunions municipales dans le but unique de converger vers des avancées bénéficiant à toutes et tous.

Les cinq élus du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations » souhaitent une excellente année 2022 à toutes les Châtillonnaises et Châtillonnais ainsi qu'à leurs familles.

**Sylvie COLLOVRAY, Dominique D'ALMEIDA,
Olivier FROMONT, Jean François JANNET,
Jacky LEGRAS**

Le groupe Bien Vivre à Châtillon

Certes la saison hivernale est propice à la frilosité, mais pas dans la gestion communale. Voir loin, voir grand, en ayant conscience de nos moyens et de la période économique actuelle permet de garder une valeur de dynamisme et de caractère. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, les projets de grandes structures avancent à grands pas. Pour exemple, les travaux de la nouvelle gendarmerie vont débuter rapidement garantissant la présence d'une unité à Châtillon. C'est ce même dynamisme qui attire des entreprises (comme le Torréfacteur Bio Dagobert installé depuis 2021 sur notre commune) ou encore des boutiques (dernière en date une épicerie vrac Grain de Luce).

Cette volonté d'aller de l'avant, de s'ouvrir aux autres se traduit aussi dans les projets d'événements. Châtillon sur Chalaronne sera notamment ville départ lors du Tour de l'Ain en août 2022.

Si l'arrivée du Covid a démontré la fragilité de la mondialisation, elle a aussi prouvé que les collectivités territoriales tenaient une place prépondérante dans les gestions de crise. Châtillon sur Chalaronne est une cité de caractère, et elle compte bien le rester. Il serait donc temps que l'État prenne conscience de ces territoires oubliés que sont les zones rurales. Il ne suffit pas de venir serrer des mains tous les 5 ans avec des vaches en arrière-plan pour donner l'impression d'exister à des habitants dont le gouvernement réduit de façon drastique le budget communal et les services de proximité (dont le centre de permis de conduire). Si l'État ne peut pas tout régler, qu'il renforce les pouvoirs des maires en reconnaissant à leur juste valeur leur aptitude, leur sens de la responsabilité et leur connaissance du territoire.

Car nous sommes persuadés que l'efficacité se juge sur le terrain et non dans une collection de réunions qui n'apportent aucune solution concrète. S'impliquer, c'est d'abord de la participation et du partage.

Espérons que 2022 apporte ces nombreux moments d'échanges qui nous ont tant manqué.

Toute l'équipe souhaite à toutes et tous une année riche en affection, en gaieté, en prospérité et en bonne santé !

L'équipe majoritaire du Conseil Municipal

Déclarer son hébergement *

- Déclaration préalable obligatoire. Amende de 450€ en cas de non déclaration

Je suis propriétaire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtes. Je modifie mon activité



Je déclare mon hébergement sur www.declaloc.fr (remplace la déclaration papier CERFA en mairie)



Je reçois mon récépissé de déclaration



Taxe de séjour : Quesaco ?

Touriste en séjour dans un hébergement payant



L'hébergeur collecte la taxe de séjour



Taxe destinée à soutenir des projets de développement touristique



L'hébergeur reverse la taxe à la Communauté de Communes de la Dombes sur www.ccdombes.taxedesejour.fr

Classement tourisme

Quels avantages à se faire classer ?

Valorisation de vos prestations



Point de repère pour votre clientèle. Information fiable

Meilleure visibilité sur vos supports de communication et ceux de votre OT



Avantage fiscal pour les loueurs non pro (abattements de 71%)

Taxe de séjour au tarif fixe, selon le classement obtenu



Possibilité d'accepter les chèques vacances

Dombes Tourisme prend 50% du classement à sa charge



Chambre d'hôtes référence®



Quels sont les avantages de la certification ?

Garantir aux clients la qualité de la prestation



Améliorer la qualification de l'offre



Assurer au client d'être bien accueilli

Seule certification existante pour les chambres d'hôtes (pas de classement en étoiles) et solution pour l'hébergeur soucieux de qualifier son offre sans adhérer à un label.

Porteurs de projet

Vous avez un projet touristique et vous avez besoin d'aide ? Dombes Tourisme vous accompagne et vous oriente.

Plus d'infos sur :

www.dombes-tourisme.com/pros
www.ain-pro.com

Envie de devenir partenaire ?

5 bonnes raisons de devenir partenaire

1 2 3

- Attirer votre clientèle locale
- Une photothèque et une vidéothèque à votre disposition
- Profiter d'une mine d'informations
- Plus de visibilité avec le numérique et les réseaux sociaux
- Un accompagnement personnalisé

Des questions ?

Est-ce que la taxe de séjour est perçue toute l'année ? Comment puis-je obtenir des chiffres de fréquentation pour monter mon business plan ?

Je suis loueur sur AirBnB, dois je me déclarer sur Declaloc ? Je veux ouvrir un gîte, quelles subventions puis-je toucher ?

Votre contact

www.dombes-tourisme.com/pros
Page Facebook Dombes Tourisme
Site www.dombes-tourisme.com



Nathalie KITENGE - Chargée des relations partenaires
06 22 88 60 15 - administration@dombes-tourisme.com

À déposer dans le point
d'apport volontaire, bac jaune



PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES
(capsules de café, thé / opercules / gourdes de compotes...)



BARQUETTES, BOITES ET SACHETS EN PLASTIQUE
(tube de dentifrice / boites d'oeufs / sachets de chips...)



**POTS EN
PLASTIQUE**

**SACS PLASTIQUE
FILMS DE SUREMBALLAGE
SACS DE CONGÉLATION**

ET TOUJOURS

En Dombes
TOUS Depuis le
LES EMBALLAGES 1ER DÉCEMBRE 2021
SE TRIENT !

NOUVEAU

- EN VRAC, SANS SAC
- NON IMBRIQUÉS
- VIDÉS DE LEUR CONTENU
- NON LAVÉS



Un doute, une question ?

